Essais concluants faits avec le traîneau-brancard du Dr Lardy

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire**

Band (Jahr): **17 (1909)**

Heft 4

PDF erstellt am: **27.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-682588

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

recrues goitreuses, ainsi que le canton de Vaud, à l'exception de nouveau des trois enclaves fribourgeoises et du district de la Veveyse, ainsi encore que toute la masse compacte des districts alpins, à l'exception de celui de Brigue, le goître sévit avec une singulière intensité dans toute la Suisse médiane comprise entre la frontière vaudoise et celle du Vorarlberg. Les foyers principaux sont les districts de la Sarine (sur 100 recrues, 21,5 % sont dispensés définitivement pour cause de goître), de la Singine (33,2) et de Willisau (23 %). Ces tableaux n'ont-ils pas vraiment quelque chose de saisissant? Si l'on est parvenu à extirper de chez nous, par des tableaux semblables, l'analphabétisme des recrues, ceux-ci ne permettront-ils pas de s'en prendre plus aisément aux causes de deux maladies inégalement graves, mais également intéressantes pour les pouvoirs publics, et de détruire au moins les principales racines du fléau?

Essais concluants faits avec le traîneau-brancard du Dr Lardy

Le capitaine Gessner, membre du corps d'instruction des troupes sanitaires suisses, a fait pendant une école de recrues à Bâle, des essais répétés de transports, effectués au moyen du traîneau-brancard du Dr Lardy, dont nous avons donné une description détaillée dans notre journal *). Ce brancard, dit le Dr Gessner, possède plusieurs avantages; il est relativement léger et facilement transportable. En effet, lorsqu'il est plié, on peut le placer sur toute voiture où il n'occupe pas plus de place qu'une planche; un homme peut le porter sous le bras, ou attaché sur le dos, sans fatigue; on pourrait aussi le fixer facilement sur le bât de toute bête de somme, et même en superposer ainsi plusieurs. C'est donc un brancard très mobile et qui pourra être transporté et utilisé *très aisément dans le terrain*, en plaine comme en montagne. Ceci est un gros avantage dans notre pays accidenté où l'on ne peut admettre que des civières qui s'adaptent aussi bien au pays plat qu'à la montagne, dans les sentiers et les pentes en pâturages ou en éboulis. Maintenu dans l'axe au moyen de la corde dont il est muni, le brancard-traîneau pourra être descendu — chargé — sur des pentes recouvertes de neige ou de glace, sur l'herbe ou le long des rochers. Un homme manie la corde, la laisse glisser doucement, tandis qu'un autre accompagne et dirige le brancard comme une luge. Et le fait seul que la civière du Dr Lardy ne demande que l'emploi de deux hommes, parle déjà en faveur de ce moyen de transporter des blessés, car, au moyen des brancards ordinaires, 3, 4, quelquefois même 5 ou 6 hommes ne seraient pas de trop dans les endroits difficiles et sur un terrain à forte déclivité.

Dès qu'on est à plat, en plaine, le traîneau-brancard peut être porté par deux hommes encore. Il suffit de 2 perches (à houblon, à haricots, lattes ou jeunes arbres) que l'on fixe le long de la civière en guise de hampes, et qu'on pourra se procurer partout facilement. Il va sans dire que ces perches doivent être assez longues

*) Voir «La Croix-Rouge suisse» 1908, pages 57 et 64. — Le constructeur de l'appareil est M. Demaurex, Place de la Fusterie, à Genève. (*La Réd.*)

pour permettre aux porteurs de les saisir facilement.

Lorsqu'il y aura davantage de porteurs disponibles, comme c'est le cas lorsque des colonnes de secours vont à la recherche de quelque malheureux à la montagne, ou encore dans un service hospitalier qui occupe plusieurs brancardiers, il sera toujours facile de faire transporter le brancard-traîneau du Dr Lardy, par quatre hommes, sans lui faire subir aucune modification ni adjonction.

L'idée de fixer le blessé sur le brancard, au moyen de pièces de toile qui immobilisent séparément chaque jambe et le thorax, doit être considérée comme très heureuse. Grâce à cette disposition ingénieuse, on pourra non seulement descendre des sinistrés le long de pentes abruptes, sans danger que le blessé ne soit

Fig. 1. Le traîneau-brancard du Dr Lardy. Essais faits à une école de recrues des troupes sanitaires.

Fig. 2. Transport d'un blessé sur le traîneau-brancard du Dr Lardy, employé comme civière portative.

déplacé, mais il sera possible de placer plus facilement des appareils de fixation (attelles improvisées, etc.) en cas de fracture. L'immobilisation du blessé sur la civière, et du membre cassé, sont donc assurés dans n'importe quelle position du brancard.

En résumé, dit encore le capitaine Gessner, nous n'avons trouvé aucun inconvénient à ce brancard-traîneau: facile à manier, assez léger, n'employant que peu de personnel soit pour le porter ou pour le glisser, assurant une bonne fixation et une immobilisation absolue du blessé, ce moyen de transport peut être employé dans tous les terrains, et ce fait a une très haute importance pour les premiers secours dans un pays aussi accidenté que le nôtre.

Dr M.

Liste de nouveaux membres de la Croix-Rouge

Les personnes dont les noms suivent ont souscrit à la carte d'adhésion, et sont dès lors membres de la Croix-Rouge suisse:

Schulthess, Théodore, colonel, Colombier.
Burckhardt, Alfred, Vauseyon 34, Neuchâtel.
Dr Dardel, Maurice, Préfargier.
Barbey, Jeanne, Port-Roulant 7, Neuchâtel.
Nagel, Augusta, Ecluse 17, Neuchâtel.
Dr Ed. Borel, Perreux-Boudry.
Marillier, J.-L., Crêt 22, Chaux-de-Fonds.
Wanner Mme, Dr, Bex.
Duchosal Mme, Vve, Pl. Claparède, Genève.
Schmidt, Otto, Lt-Colonel, Neuchâtel.
Schmidt, Mme, Otto, Neuchâtel.
Hefti, Albert, Caporal de gendarmerie, Verrières.
Nicolet, Otto, Côte 119, Neuchâtel.
Kündig, Werner, Côte 25, Neuchâtel.
Kybourg, Alice, Rue du Centre, Clarens.
Châtelain, Louys, Crêt 7, Neuchâtel.
v. Niederhäusern, Mme, Ls-Favre 28, Neuchâtel.
Soguel, Fritz, secrétaire, Cernier.
Favey, Marguerite, Vert-Mont, Morges.
Dr Borel, Jules, Place Piaget, Neuchâtel.
Humbert, Berthe, Le Lierre, Peseux.
Schorpp, M., Faubourg 13, Neuchâtel.
Audéoud, Marie, Malagnou 2, Genève.
Haller, Arnold, masseur, Genève.
Quinche, Sœur Maria, Mousquines 3, Lausanne.
Evard, Henri, Rocher 11, Neuchâtel.
Butticaz, Juliette, St-François 16, Lausanne.
Moosmann, Anna, garde-malade, Cormondrèche.
Dr A. Voirol, Tavannes.
Comte, Berthe, Payerne.
Comte, Isabelle, Payerne.
Jan, Isaline, Payerne.
Brélaz, Chs, Rue de Lausanne 80, Payerne.
Zumbach, Edouard, menuisier, Payerne.
Ney-Renaud, Elise, Rue d'Yverdon, Payerne.
Perrin, Armande, Corcelles s/Payerne.
Givel, Bertha, Rue de Lausanne, Payerne.
Pahud, Marcel, Rue de Lausanne, Payerne.
Plumettaz, Louise, Grande Rue 40, Payerne.
Wahlen, Blanche, Place d'armes, Payerne.
Brélaz, Marie, Rue de Lausanne 80, Payerne.
Nicod, Marie, institutrice, Payerne.
Golaz, Marie, Place d'armes, Payerne.
Caille, Eugénie, Payerne.
Rudolph, Louise, Payerne.
Rapin, Marguerite, Rammes, Payerne.
Dr Chatelanat, à Veytaux.
Banderet, dentiste, Ste-Croix.
Bissat, Aimé, Rue de l'Industrie, Ste-Croix.